

VILLE  
DE  
BAUME - LES - DAMES



DOUBS

DÉPARTEMENT DU DOUBS  
Canton de Baume les Dames  
Arrondissement de Besançon  
**COMMUNE DE BAUME LES  
DAMES**  
(N°INSEE : 25047)

**Nombre de membres**

- En exercice : 29
- Présents : 20
- Votants : 26
- Ayant donné procuration : 6
- Absents : 3

**Date de convocation**

12/10/2022

**Date d'affichage**

25/10/2022

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 18 octobre 2022**

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le DIX-HUIT OCTOBRE, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAUME LES DAMES s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud MARTHEY, Maire, pour la session ordinaire du mois d'OCTOBRE.

**Etaient présents (20) :**

Arnaud MARTHEY, Marie-Christine DURAI, Gérard GLEIZE, Francine COUDON  
Christian BASSENNE, Sylviane MARBOEUF, Julien BOILLOT, Colette ROMANENS,  
Annie GIRARDAT, Jean-Claude MAURICE, Jean-Marc VUILLEMIN, Dominique  
MISCHI, Laure THIEBAUT, Emmanuelle WISSANG-GIRARD, Christian LANIER,  
Frédéric SERGENT, Thomas VIGREUX, Emilie GOGAND, Maud BEAUQUIER,  
Florian CORDIER.

**Procurations données (6) :**

Jean-Claude ALAMPI donne pouvoir à Christian BASSENNE  
Christelle LAMBERT donne pouvoir à Francine COUDON  
Sébastien FERNIOT donne pouvoir à Arnaud MARTHEY  
Sandra BOUHESANE donne pouvoir à Sylviane MARBOEUF  
Soazig BONFILS donne pouvoir à Marie-Christine DURAI  
Camille LIARD donne pouvoir à Annie GIRARDAT

**Absents (3) :**

Bruno DEBRIE  
Philippe RONDOT  
Charline BARDEY

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal, Annie GIRARDAT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

**Délibération n° H03/2022**

**Objet : Plan de financement KoBÖLD 2023**

Après le succès des deux premières éditions, la Ville de Baume les Dames souhaite organiser une troisième édition du Festival KoBÖLD les vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 juillet 2023. Ce festival pluridisciplinaire se veut éclectique aussi bien dans sa programmation, que dans le public visé. Afin d'être accessible à tous, la plupart des spectacles seront à entrée libre et accessibles à pied depuis le centre-ville de Baume les Dames et la gare SNCF.

**Il est demandé au Conseil municipal de valider le plan de financement prévisionnel suivant et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès d'institutions publiques (DRAC, Région, Département, CCDB) et privés (entreprises, commerces...).**

**BUDGET PREVISIONNEL - FESTIVAL KoBöLD 7,8,9 juillet 2023**

DÉPENSES			RECETTES		
Libellé	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023	Libellé	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
ARTISTIQUE (Cachet)	25 912,50 €	26 000 €	FONDS PROPRES	41 411,94 €	35 500 €
COMMUNICATION	6 173,12 €	6 500 €	MÉCÉNAT ET PARTENARIATS PRIVÉS	1 650,00 €	2 000 €
DIVERS	5 681,00 €	6 000 €	SUBVENTIONS	8 620,00 €	17 500 €
			DRAC	3 500,00 €	6 000 €
			Région	2 000,00 €	5 000 €
			Département	1 000,00 €	4 500 €
			CCDB	1 400,00 €	2 000 €
			Club des six	720,00 €	
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>51 681,64 €</b>	<b>55 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>51 681,94 €</b>	<b>55 000 €</b>

**Vote du Conseil :**

Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 0

Le Maire,  
Arnaud MARTHEY